

L'intégration de la jeunesse

Autor(en): **Mottier, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische
Militärzeitschrift**

Band (Jahr): **139 (1973)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-48074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Problem, besonders wenn man die möglichen negativen Auswirkungen auf die eigene Beweglichkeit bedenkt. Bei vollkommener Tarnung ist die Entlarvung – wie zahlreiche Beispiele zeigen – in der Regel nur auf höherer Ebene bei entsprechend umfassenderen Kenntnissen möglich.

Literatur

- Befehl betreffend «Gliederung, Aufgaben und Einsatz des Lehr-Regiments Brandenburg z. b. V. 800» vom 26. Juni 1942 des Chefs des Amtes Ausl. Abw., T 311/273/658–661.
- W. Brockdorff, Geheimkommandos des Zweiten Weltkrieges, Wels 1967 (zit. Brockdorff).
- H. v. Dach, Luftlandeangriff auf einen befestigten Flußabschnitt, Der Schweizer Soldat, 44. Jahrgang, Nr. 6, S. 35 ff. (zit. v. Dach).
- H. Kriegsheim, Getarnt, getäuscht und doch getreu. Die geheimnisvollen Brandenburger, 2. Auflage, Berlin 1959.
- H. R. Kurz, Die Operation Eben Emael, Separatdruck aus: FWK-Nachrichten, Nr. 9, September 1952 und ff. (zit. Kurz).
- C. E. Lucas Philipps, Im Schatten der Tirpitz. Der Handstreich auf St-Nazaire, Preetz/Holstein o. J. (zit. Philipps).
- J. Piekalkiewicz, Spione, Agenten, Soldaten. Geheime Kommandos im Zweiten Weltkrieg, Fischer-Taschenbuch-Verlag, 1971.
- W. Schaufelberger, Überraschungen um Brücken und Flüsse, ASMZ 4/1961, S. 144 ff.
- Gedanken bei einer kriegsgeschichtlichen Lektüre: «Diversive» Kriegführung, ASMZ 9/1964, S. 583 ff.
- Gedanken bei einer militärgeschichtlichen Lektüre: Geheimkommandos, ASMZ 3/1968, S. 115 ff.
- Ardennen 1944/45, ASMZ 12/1962, S. 713 ff., besonders S. 735–737.
- Geheimhaltung, Täuschung und Tarnung am Beispiel der deutschen Ardennenoffensive 1944, CLX. Neujahrsblatt der Feuerwerker-Gesellschaft in Zürich auf das Jahr 1969, Zürich 1969.
- H. Schindler, Mosty und Dirschau 1939. Zwei Handstreich der Wehrmacht vor Beginn des Polenfeldzuges, Freiburg 1971.
- O. Skorzeny, Geheimkommando Skorzeny, Hamburg 1950 (zit. Skorzeny).
- E. Weyde, Die Trojanische List. Zur Theorie und Praxis der unkonventionellen Kriegführung, Köln 1965.
- F. H. Zaddach, Britische Kommandotruppen und Kommandounternehmen im Zweiten Weltkrieg, Darmstadt 1963.

L'intégration de la jeunesse

Major Michel Mottier

Dans son ouvrage *L'enfance et la vie familiale sous l'ancien régime*, Philippe Ariès écrit que «la longue durée de l'enfance, telle qu'elle apparaît dans la langue commune, provient de l'indifférence où l'on tenait alors les phénomènes purement biologiques et qu'on n'aurait pas songé à limiter l'enfance à la puberté¹».

Aujourd'hui, il semble bien que le même problème se pose face à la jeunesse. En effet, cette dernière est toujours définie comme étant la période de la vie qui va de la puberté à la majorité. Or, cette dernière est fixée par la loi selon des critères qui ne sont peut-être plus valables puisque l'émancipation et le développement biologique accéléré de la jeunesse actuelle font qu'elle atteint beaucoup plus rapidement sa maturité. Ainsi, les jeunes

sont mûrs sans être majeurs puisque l'on ne songe pas encore à limiter la jeunesse à la maturité!

Majeurs ou pas, les jeunes constituent la plus grande partie de la population terrestre, et leur pouvoir devient toujours plus grand. Leur intégration et leur collaboration à la vie de notre société doit donc être une des préoccupations majeures de nos autorités et partis politiques, car la société n'a pas le droit de rompre le contact avec la jeunesse ni se permettre le luxe de renoncer à la force vitale de cette dernière.

Or, les jeunes sont terriblement déçus lorsqu'ils contemplent le monde et doutent de l'avenir de l'humanité, donc de leur avenir. Cependant, ils ne refusent pas catégoriquement le système établi par la société «adulte»; ils désirent simplement pouvoir participer à son élaboration puisqu'ils seront les premiers touchés lors de son application. Malheureusement, les différents partis ou mouvements ne tiennent pas compte de ce désir de participation des jeunes. Au contraire, ils sont en général dominés par une idéologie que quelques responsables s'appliquent à imposer à la génération nontante qui est ainsi orientée de façon unilatérale. De plus, le compromis politique, l'opportunité des partis, la puissance des sociétés industrielles et les gros intérêts en jeu permettent de penser – et les jeunes en sont convaincus! – que les décisions importantes sont prises dans les coulisses. C'est pourquoi, peut-être, beaucoup de jeunes sont à la recherche d'un idéal et de décisions claires et qu'ils s'enflamment pour l'Europe, pour le Tiers-Monde, pour les cas de conscience et qu'ils affirment, avec André Gide, que «tout doit être remis en question».

Les jeunes veulent être enthousiasmés, et ils en sont capables. Seule l'incompréhension et l'obstination d'une société qui se veut établie poussent les jeunes dans la révolte. Si nous ne voulons pas que cette dernière prenne l'allure d'une épidémie ou que la jeunesse se retire aigrie ou résignée avant l'âge en contribuant ainsi à la stagnation de notre politique, si nous voulons vraiment intégrer les jeunes et leur faciliter les contacts avec la génération régnante, il faut que cette dernière accepte de perdre certaines de ses prérogatives et donne l'occasion aux jeunes de participer activement à la vie sociale et politique de notre pays.

On répondra, peut-être, que les jeunes sont trop jeunes et qu'ils manquent d'expérience. Napoléon I^{er} écrit à ce sujet:

«L'âge avait glacé chez eux les qualités et ne leur avait pas donné le génie; car le génie n'est jamais le fruit de l'âge ni de l'expérience².»

Une condition essentielle doit être alors l'information de la jeunesse. Cette condition n'est pas remplie. Il faut mettre sur pied – comme pour le sport! – un enseignement obligatoire, mais attrayant et bien conçu, sur l'Etat, la politique, la société et les problèmes actuels, dans toutes les écoles secondaires, professionnelles, commerciales et cantonales. Cet enseignement devrait offrir la possibilité aux élèves de discuter franchement avec leurs professeurs. Encore faudrait-il que ces derniers restent objectifs durant leur enseignement.

Enfin, la génération «en place» doit se garder de deux dangers. Le premier, c'est le danger de poursuivre comme un sourd la route tracée par la tradition, la routine, la commodité ou les intérêts en considérant toutes les revendications des jeunes comme inutiles ou superficielles. Le second, c'est de vouloir rester «dans le vent» en reniant tout ce qui était sa raison d'être et en capitulant devant les jeunes.

Les jeunes attendent un dialogue, et nous demandent de les entendre, mais non de cesser d'être nous-mêmes. Et, à cet égard, la génération régnante doit être instruite et informée.

¹ G. Paloczi-Horvath, *Le soulèvement mondial de la jeunesse*, p. 48, Robert Laffont, Paris 1972.

² Napoléon I^{er}, *Mémoires* II, p. 278, Anselin, Paris 1827.